



APERÇU DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

En 2010-2011, les activités du CRDSC étaient regroupées autour de trois grands objectifs. Ses principales réalisations sont résumées ci-dessous.

OBJECTIF 01:

Accroître l'excellence en sport, en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs.

- Grâce à la promotion active du recours à la facilitation de règlement et à la médiation, un plus grand nombre de dossiers ont connu une issue dont tout le monde est sorti gagnant. En effet, 46 % des différends non liés au dopage ont pu se régler au moyen d'une entente de règlement conclue volontairement par les parties.
- Suite à un processus de sélection rigoureux, 46 médiateurs-arbitres ont été nommés; la liste, qui couvre une plus grande partie du pays, compte davantage de professionnels bilingues et une plus grande proportion de médiateurs.
- Suite au succès d'une période d'essai de deux ans, il a été décidé que le processus de facilitation de règlement ferait dorénavant partie de la procédure standard pour les affaires de dopage.
- Le programme des services payants offerts aux organismes de sport qui ne sont pas financés par Sport Canada a été élargi; 6 ateliers, un dossier soumis au tribunal et une séance publique lors de la conférence annuelle ont permis de mettre ces services à la portée d'un plus grand nombre de membres des communautés sportive et juridique.

OBJECTIF 02:

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.

- Un « Guide du franc jeu pour administrateurs » a été publié afin d'aider les administrateurs de sport à mettre en pratique les principes du franc jeu dans les bureaux et salles du conseil.
- De nouveaux outils de formation—scénarios de cas et de jeu de rôles—ont été créés pour offrir des activités de résolution de problèmes réalistes aux participants à des ateliers.
- Des ateliers, présentations et kiosques lors d'événements clés de partenaires ont été utilisés pour informer la communauté sportive en matière de prévention et de règlement des différends.

OBJECTIF 03:

Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et la transparence.

- Un nouveau cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats a été adopté pour mieux surveiller l'efficacité et la performance organisationnelles.
- Le CRDSC a été saisi d'un nombre record de 57 nouveaux dossiers, dont 12 appels relatifs à l'octroi de brevets, 11 différends portant sur la sélection d'équipes et 30 allégations de violations des règles antidopage. Au total, il s'agit d'une hausse de 50 % par rapport à l'année précédente.
- Le Portail de gestion des dossiers a été créé pour donner aux parties un accès en ligne à tous les documents reliés à leurs dossiers ainsi qu'à un calendrier interactif des procédures.
- Un programme *Pro Bono* a été lancé afin de permettre aux parties non représentées, dont les moyens financiers sont limités, d'obtenir des conseils et services juridiques gratuits pour les aider à présenter leur dossier.